

Honoraires Transaction

De 0 à 50 000€	8 000€ TTC/maximum
De 50 001€ à 100 000€	100 00 E TTC/maximum
De 100 001€ à 150 000€	12 000€ TTC/maximum
De 150 001 à 200 000€	13 500€ TTC/maximum
De 200 001€ à 300 000€	15 000€TTC/maximum
Plus de 300 000€	5% TTC/maximum

Honoraires locations

A la charge du locataire

Honoraire de location (visite constitution du dossier, rédaction du bail)

➤ 12€ TTC/m² de surface habitable, pour les logements situés au zone très tendùe
 Communes comprises dans zone A bis définie par l'arrêté du 1^{er} aout 2014.
 ➤ 10€ TTC/m² de surface habitable, pour les logements situés en zone tendu défini par le décret du 10mai 2013, à l'exclusion de communes situées en one très tendues.
 ➤ -8€ TTC/m² de surface habitable pour le reste du territoire

Ces honoraires sont dus à la signature du bail

Honoraire d'Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² de surface habitable

A la charge de propriétaire Idem honoraires à la charge du locataire







43 Allée de la Toison d'Or – Place Salvador ALLENDE 94000 CRETEIL
Tel 01 80 91 54 40 – www habitaopeyi com
RCS 811 276 983 090 19 – APE 6831Z

